

PROCÈS-VERBAL d'Assemblée Générale Mixte de la SAS AB LOC

Assemblée Générale Mixte de la SAS AB LOC

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros Siège social : 90 Avenue du Vercors – 26400 MIRABEL-ET-BLACONS 843 680 521 RCS ROMANS

Assemblée Générale Mixte du 05 janvier 2026

Lieu de l'Assemblée : Agence AB LOC – Rue du Pourtour – 77720 AUBEPIERRE-OZOUER-LE-REPOS

Les associés de la société **AB LOC** se sont réunis en Assemblée Générale Mixte au lieu indiqué ci-dessus, sur convocation régulière du Président.

L'Assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

OUVERTURE D'UN ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE

Le Président expose à l'Assemblée qu'il est nécessaire, pour le développement de l'activité de la société, de procéder à l'ouverture d'un **établissement secondaire**.

Après avoir entendu l'exposé du Président, l'Assemblée décide à **l'unanimité** :

Article 1 – Décision d'ouverture

Il est décidé l'ouverture d'un établissement secondaire de la société **AB LOC**, à l'adresse suivante :

📍 **6ter impasse Paul Éluard – 26800 PORTES-LÈS-VALENCE**

Article 2 – Activité exercée

L'établissement secondaire exercera l'activité suivante :

✦ **Location et vente de matériels de blindages de tranchée, de protection de sol et d'accessoires.**

Cette activité est conforme à l'objet social de la société.

Article 3 – Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au Président pour effectuer les formalités légales, déclarations et dépôts nécessaires auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de ROMANS.

Clôture de séance

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait à **AUBEPIERRE-OZOUER-LE-REPOS**, le **05 janvier 2026**

Le Président de séance

STELLARION INVEST Représentée par **Monsieur Anthony BECKER**

